

Depuis plus de quinze ans [DOSSIER] En Alsace, profanations et tags haineux se propagent

2019, année noire ? Les douze derniers mois alsaciens ont été marqués par trois profanations et près d'une trentaine de séries de tags haineux, un triste record. La fréquence de ces actes, qui touchent majoritairement le Bas-Rhin et la communauté juive, connaît un rythme soutenu depuis au moins quinze ans.

Par Céline Rousseau - Hier à 20:00 | mis à jour à 23:07 - Temps de lecture : 7 min

| Vu 4162 fois



Dessin de Yannick Lefrançois, paru dans les DNA le 14 octobre 2019.

Christophe Castaner à Westhoffen, notamment accompagné de représentants des cultes, d'élus bas-rhinois et de Jean-Louis Debré avait annoncé la création d'un Office national de lutte contre la haine. Photo Archives DNA - Franck Delhomme

Voilà à peine un mois, le 3 décembre 2019, [les habitants de Westhoffen découvraient, affligés, la profanation de leur cimetière israélite. Le ministre de l'Intérieur s'était rendu dès le lendemain dans ce village](#) à l'ouest de Strasbourg, constater de ses yeux le saccage de 107 tombes, souillées de croix gammées. Une visite qui sonnait comme le sinistre écho d'une précédente venue de Christophe Castaner, début 2019, accompagné du Président Macron. À

une dizaine de kilomètres de là, [le 19 février, ce sont 96 sépultures du cimetière juif de Quatzenheim](#) que l'on avait retrouvées profanées.

En comptant [la vingtaine de stèles renversées le 17 octobre au cimetière catholique et protestant Saint-Urbain de Strasbourg-Neudorf](#), l'Alsace a été marquée par trois profanations en 2019. Des actes haineux auxquels s'ajoutent les tags antisémites, racistes et/ou anti-migrants dont la liste n'a cessé de s'allonger au fil des douze derniers mois. Les derniers datent du [24 décembre, dans quatre communes d'Alsace du Nord](#), portant le total à au moins 27 faits similaires, tous dans le Bas-Rhin — ce décompte se basant sur les tags dont les *Dernières Nouvelles d'Alsace* ont eu connaissance.

Avec une trentaine d'actes haineux répertoriés, 2019 est la plus noire des quinze dernières années en Alsace. Pourtant, avec une profanation et une quinzaine de séries de tags, 2018 avait déjà été bien sombre, rappelant le bilan de 2004, quand pas moins de neuf profanations avaient secoué l'Alsace.

Le Bas-Rhin et la communauté juive sont les plus durement touchés

Remonter les archives des *DNA* jusqu'en 1984 rappelle que l'Alsace a été le théâtre d'une trentaine de profanations ces trente-cinq dernières années. Et on répertorie près de 90 faits de tags haineux dans la région depuis 2004 — une estimation basse, tous n'étant pas portés à notre connaissance.

Deux constatations s'imposent, s'appliquant aux profanations comme aux tags haineux : le Bas-Rhin est touché dans 8 cas sur 10, et la communauté juive est explicitement la cible d'une profanation sur deux et de 8 tags sur 10. L'antisémitisme ne touche certes pas seulement l'Alsace — il a connu dans toute la France une hausse spectaculaire en 2018 (+74%, selon le ministère de l'Intérieur)—, mais le bilan n'en est pas moins alarmant, les chiffres montrant une cadence des actes qui s'accélère.

En tout, 86 communes apparaissent dans cet état des lieux alsacien remontant à 1984 pour les profanations, à 2004 pour les tags haineux.

[Les tags sont matérialisés par les POINTS. Les faits datant de 2019 sont en ROUGE. Cliquez sur les communes ou les points pour plus d'informations].

[A Flourish data visualisation](#)

PROFANATIONS. Une fréquence accrue depuis une vingtaine d'années

Depuis 1984, trente profanations ont été dénombrées en Alsace.

Les premières de notre recensement remontent à septembre 1984, quand le cimetière de catholique de Gerstheim fut vandalisé à deux reprises. La dernière profanation en date est celle de Westhoffen, le 3 décembre 2019.

Ce que dit la loi

Une profanation vise à souiller des objets ou des lieux sacrés. Le terme est présent dans la loi française en cas de violation de la mémoire des morts. L'article 225-17 du code pénal indique que « la violation ou la profanation, par quelque moyen que ce soit, de tombeaux, de sépultures, d'urnes cinéraires ou de monuments édifiés à la mémoire des morts est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende ». Cette peine est doublée quand les actes sont accompagnés d'atteinte à l'intégrité du cadavre.



Le 11 décembre 2018, au cimetière juif de Herrlisheim, 37 stèles et le monument des martyrs de la Shoah avaient été recouverts de croix gammées. Le ministre de l'Intérieur s'était cette fois aussi rendu sur place. Photo Archives DNA -F.K.

Vingt-six de ces profanations ont eu lieu dans le Bas-Rhin. Ce sont les sépultures israélites qui ont été la cible des dégradations dans la moitié des cas — sont ensuite visés les cimetières catholiques et/ou protestants (35%) et musulmans (15%).

L'année 2004 a été la plus lourdement rythmée par les profanations : neuf au total. L'année 2010 en a connu quatre, 2019 trois. La fréquence des profanations s'est accélérée ces vingt dernières années : 24 des 30 profanations répertoriées sont postérieures au début des années 2000.

Strasbourg est la commune la plus souvent touchée depuis 1984 : des cimetières y ont été profanés deux fois en 2004, à trois reprises en 2010 et une fois en 2019.

D'autres communes ont été plusieurs fois meurtries, à l'instar de Gerstheim et Niederhaslach, chacune frappée deux fois à quelques jours d'intervalle — en 1984 pour la première, en 2004 pour la seconde. Mais les noms de certains villages alsaciens ont plus durablement marqué les esprits, suite au retentissement national qui ont suivi les profanations. C'est le cas d'Herrlisheim-près-Colmar, dont le cimetière juif fut vandalisé en 1992 et en 2004, et encore plus particulièrement de Sarre-Union, théâtre de trois profanations : en 1988, 2001 et 2015.



Des explications multiples pour le sociologue Freddy Raphaël

Les tags racistes et les profanations de cimetières qui se multiplient en Alsace sont le fait d'un « phénomène complexe avec des explications multiples », estime Freddy Raphaël, professeur émérite en sciences sociales et spécialiste de l'histoire du judaïsme en Alsace. [Rencontre avec Freddy Raphaël, sociologue \(lire plus\)](#)



12 février 2015 : le traumatisme de Sarre-Union

Déjà durement touchée en mai 1988 et en janvier 2001, la commune bas-rhinoise de [Sarre-Union se réveille sous le choc, le 12 février 2015 : 250 tombes sur les 400 que compte le cimetière juif ont été vandalisées](#). Des visiteurs ont découvert des stèles jetées au sol et fracassées, des caveaux ouverts, des plaques de marbre brisées, le mémorial en hommage aux déportés arraché.

Cette profanation, la plus importante commise dans un cimetière juif en France depuis près de 25 ans, fut l'une des plus graves en Alsace depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elle avait causé un immense émoi au plan national auquel le président de la République François Hollande avait répondu en venant se recueillir.

Les auteurs, cinq adolescents de 15 à 17 ans, originaires de Sarre-Union pour quatre d'entre eux et de Lunéville pour le dernier, ont été condamnés en 2017 par le tribunal pour enfants de Saverne à des peines de 8 à 10 mois de prison avec sursis et 140 heures de travail d'intérêt général. L'enquête avait révélé, au moins pour certains d'entre eux, des motivations antisémites.

Depuis 1984, ce ne sont pas moins de 2200 stèles funéraires qui ont été vandalisées, taguées, brisées, renversées ou dépouillées de leurs ornements funéraires.

En 2011, pire année en quantité de stèles touchées (580), le cimetière de Hoerdt totalisait à lui seul 365 stèles dont les ornements métalliques avaient été dérobés. Mais en cumulant les profanations, ce sont celles de Sarre-Union (364) et Herrlisheim-près-Colmar (327) qui ont payé le plus lourd tribut.

TAGS HAINEUX. Le triste record de 2019

Basé sur nos archives, le décompte des tags haineux en Alsace depuis 2004 permet une estimation basse des faits. Tous ne nous sont en effet pas signalés, mais leur recensement permet d'observer des tendances.

Durant les quinze dernières années, près de 90 séries d'inscriptions ont été découvertes dans la région, dans 69 communes. Comme pour les profanations, le Bas-Rhin est largement plus touché que le Haut-Rhin (8 faits sur 10) — et Strasbourg est la commune la plus visée (13 faits). Il n'est pas rare que plusieurs messages haineux soient trouvés dans une seule commune le même jour, voire plusieurs localités voisines. Ainsi, [la dernière série en date concernait Wissembourg, Ingolsheim, Bremmelbach et Riedseltz le 24 décembre 2019](#). Il en a été de même [en mai 2012, également en Alsace du Nord, en avril 2008 dans le secteur de Barr](#) ou encore dans [le sud du Haut-Rhin le 8 mai 2016](#).

2019 détient le triste record de ces quinze dernières années (27 faits), suivi par 2018 (14 faits). Si la probabilité que les faits sont aujourd'hui plus médiatisés est à prendre en compte, l'augmentation de leur fréquence est sensible depuis 2010, avec une nette accélération ces deux dernières années. En moyenne, des tags haineux ont été tracés plus de deux fois par mois en 2019.

Tags et revendications

Les bâtiments les plus touchés sont les mairies pour un quart des cas et les domiciles pour un autre quart. Suivent notamment les établissements scolaires (17% des faits) et la voirie (abribus, panneaux, routes...).

Les inscriptions, le plus souvent racistes au sens large, sont majoritairement antisémites : plus de 8 fois sur 10, elles comportent des croix gammées et autres références au nazisme. Les tags sont aussi régulièrement islamophobes, homophobes et interpellent parfois directement des élus. Et depuis 2018, les récriminations à l'encontre des migrants se sont multipliées.

Enfin, s'il est hasardeux de vouloir établir des connexions entre tags et passages à l'acte plus graves, même proches dans le temps ou géographiquement, deux cas particuliers ont marqué 2019 : le 21 août, [six tags trouvés à l'arrière de la mairie-école de Saint-Nabor revendiquaient l'incendie qui avait touché la veille un bâtiment hébergeant des familles d'origine étrangère à](#)

[Schiltigheim](#). Quant aux inscriptions retrouvées [fin 2019 à Rohr](#) et à Schaffhouse-sur-Zorn, elles faisaient directement référence à la profanation de Westhoffen, commise par la suite.



« Le mythe de l'antisémitisme alsacien »

La fracture née du procès de Bordeaux, en 1953, où furent jugés des Alsaciens incorporés de force pour le massacre d'Oradour, est à l'origine du « mythe de l'antisémitisme alsacien », estime le sociologue Philippe Breton, professeur émérite à l'Université de Strasbourg, dans une note publiée le 28 décembre sur le site de l'Observatoire de la vie politique en Alsace (Ovipal).

[« Je fais l'hypothèse que l'incompréhension fondatrice de cette représentation date de 1953 », considère le sociologue \(lire plus\).](#)

Analyse | Rencontre avec Freddy Raphaël, sociologue Actes antisémites en Alsace : des explications multiples

Les tags racistes et les profanations de cimetières qui se multiplient en Alsace sont le fait d'un « phénomène complexe avec des explications multiples », estime Freddy Raphaël, professeur émérite en sciences sociales et spécialiste de l'histoire du judaïsme en Alsace.

Par Propos recueillis par Anne-Camille BECKELYNCK - Hier à 20:00 | mis à jour à 21:28 - Temps de lecture : 7 min

| Vu 337 fois



Freddy Raphael: «Le racisme permet à l'homme humilié d'avoir la sensation de se redresser». Photo archives DNA /Christian LUTZ-SORG

Que vous évoque l'augmentation significative en Alsace d'actes de haine, majoritairement antisémites ?

Tout d'abord, ce qui me frappe dans les dernières profanations en Alsace, ce sont les références. À Westhoffen et Quatzenheim, on voit l'expression d'une idéologie structurée. La référence au nazisme, avec les croix gammées, est évidente. Et il y a aussi des références au suprémacisme blanc qui renvoient à une idéologie construite, ancrée. En revanche, ce que l'on sait de ce qui s'est passé dans la région de Wissembourg fin décembre (des tags antisémites et anti-migrants sur des bâtiments à Wissembourg et dans quatre villages voisins) ressemble plus à une éruption de haine, à une mise en scène d'une détestation, avec un discours beaucoup plus incohérent. Ce sont deux phénomènes qui, je pense, n'ont pas les mêmes origines.

Dégradation économique, peur du déclassement et discours méprisants, « génèrent chez certains le besoin d'exprimer une détestation »

On a vu à Quatzenheim que les auteurs de la profanation ont tagué des références aux loups noirs alsaciens* et à la théorie du « plan Kalergi**. À Westhoffen, profanation très similaire à celle de Quatzenheim, une inscription faisait référence à une phrase d'un théoricien du suprémacisme blanc membre du Klu Klux Klan. Que pensez-vous de cette intrication de références locales et « globales » ?

Cela ne me semble pas étonnant. On s'appuie sur un vieux fond local que certains ont entretenu et on le ravive avec les théories fascisantes du suprémacisme blanc qui agitent le fantasme de l'invasion de l'étranger.

Est-ce que l'augmentation significative, ces derniers temps, des actes de haines comme ceux-ci, a selon vous une explication ?

Au contraire, je tiens à insister sur le fait que je n'ai aucune interprétation définitive et univoque de ces faits. Je ne dispose pas d'informations qui me permettent d'en tirer une explication scientifique. Les phénomènes de ce type sont des phénomènes complexes avec des explications multiples, on ne peut pas et on ne doit pas les enfermer dans un schéma univoque.

« L'histoire ne se répète peut-être pas, mais je pense qu'elle bégaye »

Il y a une situation globale qui n'est pas propre à l'Alsace : le désir de mettre en scène le refus de l'état du pays et de la société, un refus du désordre établi. Il y a un sentiment très profond de déclassement des classes moyennes, des disparités sociales qui ne cessent de se renforcer, et à cette dégradation économique se sont ajoutés des signes de mépris : s'entendre dire par le président de la République qu'il suffit de traverser la rue pour trouver du travail, par exemple, est perçu comme un mépris inacceptable. Tout cela génère chez certaines personnes le besoin d'exprimer une détestation.

L'histoire ne se répète peut-être pas, mais je pense qu'elle bégaye. L'idéologie nazie a pu prospérer dans la société non pas du fait du prolétariat mais du fait des classes moyennes qui étaient bloquées de toute perspective d'ascension sociale et craignaient un déclassement. On le constate aussi aux États-Unis : le racisme permet à l'homme humilié d'avoir la sensation de se redresser.

Il y a aussi le fait qu'il a fallu très longtemps pour que la France accepte de se confronter à son passé, relativement proche, de la Seconde Guerre mondiale. La France s'est présentée avant tout comme une nation victime, captive, et donc non responsable de ce qui a été commis pendant la guerre, notamment vis-à-vis de la communauté juive, et ce phénomène est exacerbé en Alsace. En Alsace, on a cultivé très longtemps, et on le fait encore partiellement, un sentiment de victimisation, et donc d'absence de responsabilité.

« Une partie de la population alsacienne a consenti au nazisme, parfois avec ferveur. » Une autre a eu vis à vis des juifs « une attitude d'ouverture, des gens ont pris des risques »

Comment résumeriez-vous l'histoire de la présence juive et de l'antisémitisme en Alsace, sujets sur lesquels vous avez beaucoup travaillé ?

L'Alsace ne peut pas, dans son rapport aux « étrangers » en général et aux juifs en particulier, être enfermée dans un essentialisme qui ferait de l'Alsace un pays de rejet de l'autre. Il faut absolument refuser tout essentialisme. Ce serait enfermer l'Alsace dans une histoire unique de la même façon qu'on a enfermé les juifs dans une image unique. L'Alsace a une histoire et une culture singulières, celles d'un pays des marges, de l'entre-deux. Cette culture se caractérise à la fois par, à certains moments, une culture d'accueil, et à d'autres moments par des tentatives d'éradication.

Beaucoup de juifs ont trouvé refuge en Alsace aux XIII^e et XIV^e siècles, invités par des évêques qui ont fait appel à eux pour des raisons très intéressées : les princes évêques ont utilisé les juifs car ils avaient le droit de pratiquer le prêt d'argent. Ils n'avaient pas le droit d'être artisans ou de travailler la terre, mais ils étaient nécessaires au développement de l'économie. À d'autres moments, les juifs ont servi d'éponge à finance. Ils étaient exclus de l'artisanat, et la classe bourgeoise montante a pressé l'éponge pour qu'elle vomisse l'argent qu'elle avait « accumulé ».

On retrouve la même attitude contrastée avant et pendant la Seconde Guerre mondiale. Une partie de la population a consenti au nazisme et a accueilli parfois avec ferveur les ligues fascistes nationalistes qui venaient faire leur marché en Alsace. En 1937-1938, des magasins de la Grand-rue à Strasbourg ont été pillés, tagués, leurs vitres brisées, par les relais alsaciens de ces ligues fascistes. Ce consentement au nazisme a débouché, au début de la guerre, sur un lâche abandon des juifs, y compris les voisins avec lesquels on avait vécu jusque-là portes grandes ouvertes pendant des années. Des enfants n'avaient plus le droit de jouer ensemble sous prétexte que l'un d'eux était juif ; ça, je l'ai vécu.

« Pour me protéger pendant la guerre, on m'a déguisé catholique sans aucune tentative de me convertir »

Mais il y a eu au même moment des gens qui ont voulu aider, des attitudes d'ouverture, d'hospitalité. On a vu de simples ouvriers accueillir dans leur deux-pièces une femme juive et ses deux enfants. Des gens ont pris des risques. Pour ma part, j'ai vécu comme enfant caché : j'étais enfant de chœur, un prêtre m'a fait un certificat de baptême alors que je n'avais pas été baptisé. Pour me protéger, on m'a déguisé catholique sans aucune tentative de me convertir.

Comment expliquez-vous que la plupart des actes antisémites en Alsace (la moitié des profanations et 80 % des tags) touchent surtout le Bas-Rhin ?

Je n'ai aucune explication scientifique ou historique. Mais il y a une densité plus grande de traces de l'histoire juive (cimetières et synagogues ruraux), parce qu'il y avait plus de présence juive, dans le Bas-Rhin que dans le Haut-Rhin. C'est le principe de la proximité et du rejet.

L'un de mes maîtres, le sociologue Georg Simmel (1858-1918) qui a enseigné à Strasbourg, explique que le juif est considéré comme un étranger parce qu'il est « le différent le plus proche ».

Est-ce que l'on constate le même phénomène de dégradations haineuses en Allemagne ?

Dans l'espace rhénan voisin de l'Alsace on le constate beaucoup moins qu'ici. Mais on voit les mêmes phénomènes d'expression de haine se produire dans les Länder de l'ex Allemagne de l'Est, avec un réveil identitaire où l'on exalte le nazisme. En Allemagne de l'Est on a beaucoup moins travaillé sur le passé nazi : on a fait porter toute la responsabilité des atrocités commises au parti nazi et à ceux qui l'ont suivi, mais il n'y a pas eu le même travail collectif qu'en Allemagne de l'Ouest. Et l'intégration de l'Allemagne de l'Est à la RFA s'est faite au prix d'une certaine humiliation et de la disparition d'une grande partie du tissu social.

« Il ne faut surtout pas baisser les bras, ne pas tomber dans une paralysie stérile »

Quelles solutions imaginez-vous ?

Moins que jamais on n'a le droit de baisser les bras. Il faut résolument affirmer une culture et une histoire, et valoriser l'histoire et la culture alsaciennes de l'entre-deux, expliquer que la situation de l'Alsace aux confins de deux cultures a provoqué une histoire douloureuse mais cet entre-deux a permis le rapprochement des mondes culturels français et allemand.

Il faut développer des initiatives. Le Mois de l'Autre (créé par la Région Alsace et perpétué par la Région Grand Est, ndlr) devrait devenir l'Année de l'autre et ne pas concerner uniquement l'enseignement scolaire mais aussi aller vers les adultes en développant le dialogue et la connaissance de l'autre de toutes les façons possibles. Face à ces flambées de haine il faut qu'il y ait des lieux de rencontre, de dialogue.

Il ne faut surtout pas baisser les bras, ne pas tomber dans une paralysie stérile. Il ne faut pas être comme la femme de Loth qui, dans le mythe biblique, fuit Sodome en flammes mais se retourne pour la regarder brûler et est transformée en statue de sel. Il ne faut pas se laisser paralyser.

* Les « Elsässische Kampfgruppe Schwarzen Wölfe » étaient un groupuscule autonomiste actif entre 1976 et 1981, responsable notamment de l'incendie de la baraque-musée de l'ancien camp de concentration du Struthof. ** La théorie du « plan Kalergi » est une théorie complotiste d'extrême droite proche de la théorie du grand remplacement, traversée par la crainte d'une disparition de la « race blanche » que les tenants de ces théories considèrent comme supérieure.

A lire aussi

[« Le mythe de l'antisémitisme alsacien »](#)

Philippe Breton, sociologue « Le mythe de l'antisémitisme alsacien »

Hier à 20:00 | mis à jour à 21:28 - Temps de lecture : 2 min

| Vu 327 fois



Philippe Breton (Photo DNA)

La fracture née du procès de Bordeaux, en 1953, où furent jugés des Alsaciens incorporés de force pour le massacre d'Oradour, est à l'origine du « mythe de l'antisémitisme alsacien », estime le sociologue Philippe Breton, professeur émérite à l'Université de Strasbourg, dans une note publiée le 28 décembre [sur le site de l'Observatoire de la vie politique en Alsace \(Ovipal\)](#). « Y'a-t-il un antisémitisme alsacien ? », titrait *Le Figaro* le 6 décembre, après la profanation du cimetière de Westhoffen, provoquant la note du chercheur. « Hélas, nous sommes coutumiers dans la région de cet amalgame associant les Alsaciens et l'horreur nazie », écrit-il en rappelant le traitement fait par la presse parisienne de « la première véritable poussée du FN en Alsace (aux élections régionales de 1995) ».

A lire aussi

[Actes antisémites en Alsace : des explications multiples](#)

Il n'y a pas de cimetières juifs ruraux qu'en Alsace

« Aucune dénégation rationnelle n'entame la peau dure de ces amalgames et de leurs auteurs », pourtant « quelques faits simples » permettent de les contredire, notamment le fait que si « c'est en Alsace que l'on profane les cimetières ruraux juifs, c'est parce qu'il n'y en a... qu'en Alsace ».

« Je fais ici l'hypothèse que l'incompréhension fondatrice de cette représentation date de 1953 », écrit Philippe Breton. « Le procès de Bordeaux marque un véritable tournant dans la représentation que les Français de l'intérieur se font de l'Alsace et des Alsaciens. Le problème, insoluble, est que ceux qui sont jugés au procès d'Oradour sont à la fois victimes car enrôlés de force, et coupables car ayant participé au massacre. Dans l'impossibilité de voir stigmatiser à travers eux l'ensemble des Malgré-nous, c'est-à-dire une grande partie de sa jeunesse, l'Alsace, quasi unanime, choisit à l'époque de voir dans les inculpés du procès de Bordeaux des victimes, là où la France de l'intérieur verra en eux des coupables, chacun ayant raison. Le piège s'est refermé sur une Alsace qui n'avait que deux choix, tous les deux mauvais : abandonner les siens ou les soutenir. [...] Il n'en fallait pas plus pour que l'image de l'Alsace, pourtant si choyée par l'opinion française depuis 1870 et les deux annexions allemandes, se transforme radicalement. »

« Le fait que cette histoire date de 70 ans ne change rien à l'affaire », conclut-il et « cette représentation négative » est « réactiv(ée) à chaque événement dramatique » et « répét(ée) sans comprendre, comme dans ces vieilles vendettas dont on a oublié l'origine, mais qui continuent à dresser les uns contre les autres. »